



Litige avec une vente d'assurance

Par **taiqcriss**, le **22/03/2011** à **23:27**

Bonjour,

ma question est simple, peut-on vendre une assurance a quelqu'un qui n'en aura pas l'utilité?

je vous explique j'ai acheté un téléphone pour mon petit (je l'ai signaler plusieurs fois au vendeur) il ma proposer l'assurance avec j'ai dis oui, sauf que suite a l'agression de mon frère la réponse de l'assurance est négative car mon frère n'est ni mon ascendant ni mon descendant, ceci est marqué dans le contrat d'assurance.

en gros le vendeur ma vendu une assurance en sachant quelle ne pourrai pas marcher car c'était mon petit frère l'utilisateur.

c'est pourquoi je me demande si il avait le droit de me vendre cette assurance.